

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1620

présenté par
M. Piron-----
à l'amendement n° 297 de M. Demilly

à l'ARTICLE 3 BIS A

À l'alinéa 3, après la première occurrence du mot :

« en »,

insérer les mots :

« situation de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Clarification rédactionnelle.